

# Le Télégramme

FRANCE

## Retour à l'école : comment faire quand deux parents séparés ne sont pas d'accord ?

Publié le 17 mai 2020 à 17h16



Concernant le retour à l'école de leurs enfants, certains parents séparés peuvent ne pas être d'accord sur ce qu'il convient de faire. (Photo AFP)

### **Alors que le retour à l'école se fait sur la base du volontariat, certains parents séparés ne sont pas d'accord sur ce qu'il convient de faire pour leurs enfants. Quand l'un veut et l'autre pas, comment fait-on ?**

Géraldine R., divorcée et maman de deux collégiens, en garde alternée, s'interroge : « Je souhaiterais que nos enfants retournent au collège à partir du 2 juin, mais mon ex-mari, non. Puis-je quand même le faire sans son accord ? ». Difficile d'apporter une réponse tranchée à cette question délicate. L'avocate parisienne Sophia Binet, spécialisée dans le droit de la famille, apporte cependant un éclairage. « On peut considérer, au regard de la jurisprudence, qu'un parent pourrait décider seul, sans avoir besoin de l'autorisation de l'autre, du retour en classe de ses enfants », explique-t-elle. « Pour autant, l'autre parent a parfaitement le droit de s'y opposer. Dans ce cas, il devra manifester son refus, de préférence par écrit, auprès de l'établissement scolaire. Ainsi, la présomption d'accord ne pourra plus jouer (puisque le parent aura fait valoir son avis), ce qui signifie que l'autre parent ne pourrait pas faire reprendre la poursuite de la scolarité même s'il le souhaite ».

### **«Privilégier le dialogue »**

Dans cette situation, l'avocate préconise, avant tout, de « privilégier le dialogue avec l'autre parent, afin de prendre ce type de décision d'un commun accord ». Si les parents ne parviennent pas à se mettre d'accord, elle conseille de faire appel à un avocat ou à un médiateur familial. Selon qu'il a, ou pas, une santé fragile, que la scolarisation à distance génère, ou non, des difficultés... « Dans tous les cas, les parents sont appelés à faire leur choix en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant ».

[Le direct](#)



[Retrouvez cet article sur le site](#)

### Contenus sponsorisés



Une pompe à chaleur peut vous faire économiser jusqu'à 3000€ d'électricité par an

[Devis Pompe A Chaleur](#)

Fatigue constante après 50 ans: La solution simple à faire chaque matin



## **Actualité vidéo**

Strasbourg. Elle accouche de sextuplés, une première en France depuis 30 ans

---

Les formules d'abonnement

Les applications le Télégramme

---